



Inf



smoy

N° 6 – Décembre 2011

Le mot du Maire

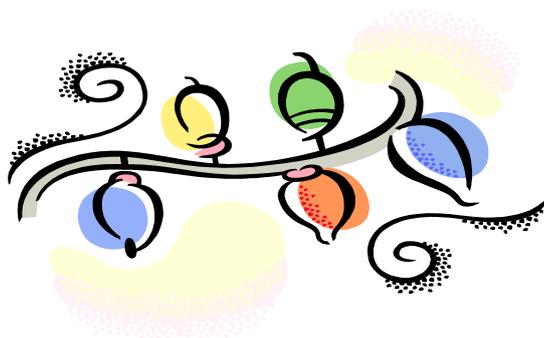
L'évènement principal sur la commune, cette année, a été, bien entendu, la mise en service de l'assainissement collectif, après plus de 3 ans d'études et de travaux. La station d'épuration est enfin terminée et certains habitants sont déjà raccordés et peuvent ainsi profiter de ce confort. Vous pourrez lire ci-après un article plus complet sur le sujet.

La prochaine étape est la transformation du Plan d'Occupation des Sols (POS) datant de 1990, en Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Je vous propose, comme dans chaque numéro de votre **InfQsmoy**, de retrouver les informations importantes concernant la commune (ramassage des déchets verts et des encombrants, le recensement des jeunes, les vœux du Maire et de l'équipe municipale...).

Je vous invite, notamment, à lire avec intérêt le dossier spécial réalisé sur « la Ferme du Pavillon » qui a demandé beaucoup de préparation mais dont le résultat est particulièrement réussi. Si ce numéro 6 de l'**InfQsmoy** vous a plu, n'hésitez pas à le faire savoir au Comité de Rédaction que je remercie pour son investissement et son innovation.

Enfin, à l'approche des fêtes de fin d'année, c'est avec plaisir que mon équipe municipale et moi-même vous adressons tous nos meilleurs vœux pour 2012, que santé et bonheur règnent dans vos foyers.



Assainissement

Elle s'est fait attendre, elle a provoqué des réunions houleuses, mais depuis le 28 septembre dernier, la station d'épuration fonctionne et les particuliers sont autorisés à se raccorder.

Après des débuts difficiles en mars 2010, à cause de la présence de roches sur le terrain où la station devait être implantée, le planning des travaux a de nouveau été perturbé par les intempéries de janvier et février 2011.

En mars, le sous-traitant qui devait réaliser les lits en béton destinés à l'implantation des roseaux, a « jeté l'éponge » en avouant, un peu tard, qu'il avait sous-estimé son devis et donc qu'il n'exécuterait pas les travaux.

Il a ainsi provoqué un retard supplémentaire de 6 semaines, temps nécessaire pour trouver une entreprise qualifiée pour ce travail spécifique, et un surcoût heureusement à la charge du constructeur de la station.



Les lits de roseaux destinés à recevoir les boues

Ces retards cumulés n'ont pas permis la livraison de la station fin juin comme prévu et les travaux se sont poursuivis cet été, au rythme des congés annuels des uns et des autres, agrémentés par des vols réguliers de matériaux sur le chantier.

Après le réglage des pompes de relevage mi-septembre ainsi que des automates de la station, le feu vert pour le raccordement a été donné.



Vue d'ensemble des installations de la station d'épuration

Une journée portes ouvertes sera organisée au profit des habitants d'OSMOY et de FLEXANVILLE en juin 2012 et une présentation adaptée aux enfants sera faite en collaboration avec les directeurs des écoles.

Il appartient dorénavant aux particuliers, qui disposent de 2 ans, de se raccorder en effectuant les travaux eux-mêmes ou en faisant appel à une entreprise. Ils devront être réalisés conformément aux directives du SIAFO qui ont été communiquées à tous les habitants, notamment pour la partie contrôle qui est réalisée, aux frais du SIAFO, par l'entreprise B3E.

La vidange de la fosse septique est à faire au plus tôt, et en aucun cas les effluents ne doivent être rejetés dans le réseau d'assainissement. En effet, la station est conçue pour traiter des eaux usées arrivant directement des équipements internes aux propriétés sans y effectuer de traitement préalable type fosse septique. Cette dernière concentre les matières organiques lourdes avant de déverser les effluents via un système d'épandage posé en sous-sol appelé « lit bactérien » qui traite les eaux usées par infiltration.

Le rapport entre la concentration des matières organiques situées dans la fosse et la quantité d'oxygène nécessaire à sa biodégradation ne peut être assuré par la station.



Bassin d'oxygénation et clarificateur



Oxygénation des effluents

La station ainsi que les réseaux seront entretenus préventivement par la SAUR qui interviendra également dans un délai d'une heure en cas d'anomalie ou de coupure d'électricité, avec les moyens permettant la continuité du service.

Avant le 31 décembre 2011, les particuliers devront s'acquitter auprès du trésor public du titre de recette correspondant au nombre de boîtes de branchement desservant leur propriété.

Par ailleurs, en 2012, les factures d'eau incluront une part assainissement destinée au financement des travaux et à l'exploitation des réseaux et de la station.

La mairie vous informe...

➤ DÉVIATION DE VÉHICULES VERS OSMOY

Les travaux sur la commune de VERT (RD 130), occasionnant la mise en place d'une déviation en 2010 et 2011, sont terminés.

Mais une déviation en cachant une autre, les travaux sur la commune de ROSAY vont nécessiter une nouvelle fois la déviance de véhicules par OSMOY, prévue pendant les congés scolaires de pâques. Les îlots situés chemin du Pré Clos devront être, à nouveau, retirés temporairement.



➤ TRAVAUX DE VOIRIE EN 2011

En novembre 2011, suite à la demande de la commune d'OSMOY, la réfection d'une partie du chemin du Pavillon (depuis la Coifière jusqu'à la ferme du Pavillon), a été réalisée par la Communauté de Communes du Pays Houdanais (CCPH) qui détient la compétence « voirie » pour les « Routes du Pays Houdanais (RPH) ».

Ces travaux ont été financés à hauteur de 80 % par le Conseil Général des Yvelines et à hauteur de 20 % par la CCPH, pour un montant de 53 724 euros HT.

➤ DIAGNOSTICS AMIANTE

En 2005, l'ensemble des bâtiments communaux (église, chapelle, mairie, école) ont fait l'objet d'un contrôle amiante. Seule l'école s'est avérée positive par la présence, sur les murs, de plaques en fibrociment. Le dossier technique précisait alors que les produits amiantés étaient en bon état de conservation (A).

Une nouvelle réglementation « amiante » en matière de santé publique devant entrer en vigueur en 2012, un contrôle conforme aux nouvelles dispositions a été demandé par la Mairie d'OSMOY, et il sera effectué pendant les congés scolaires de Noël.

Comme en 2005, le dossier technique sera consultable en Mairie.

➤ ÉLECTIONS

Les prochaines élections, pour un mandat de 5 ans chacune, seront :

- les présidentielles, les 22 avril et 6 mai 2012,
- les législatives (députés de l'Assemblée Nationale), les 10 et 17 juin 2012.

La date limite d'inscription sur la liste électorale est le 31 décembre 2011 soit en Mairie (jusqu'au 30/12/2011) soit par internet sur le site :

<https://mdel.mon.service-public.fr/inscription-listes-electorales.html>

➤ RECENSEMENT

Les jeunes doivent venir se faire recenser à la Mairie au plus tard un mois après leur **16^{ème} anniversaire**, et fournir les pièces suivantes :

- ✧ Carte nationale d'identité
- ✧ Justificatif de domicile
- ✧ Livret de famille



➤ **SIEED (changement de poubelle)**

Si votre conteneur (poubelle) a été volé, est cassé ou est trop petit ou trop grand, vous pouvez vous adresser à la Mairie pour remplir un formulaire de « demande de conteneur », muni de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

La Mairie se charge de l'adresser au SIEED qui prendra ensuite contact avec vous pour les modalités de livraison.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez consulter le site internet :
<http://www.sieed.fr>



➤ **RADIO LFM dans la Communauté de Communes du Pays Houdanais (CCPH)**



Depuis octobre dernier, avec l'appui de la CCPH qui lui met à disposition des subventions et un local provisoire, **LFM radio a lancé une antenne sur le territoire du Pays Houdanais.**

Il s'agit d'une « mini-rédaction » locale de la radio. L'antenne répond à plusieurs objectifs tels que couvrir l'actualité du Pays Houdanais, en produisant un journal d'information hebdomadaire de 15 minutes tous les mardis à 12h, 13h et 14h ainsi qu'un portrait de femme de 15 minutes à 11h, et chaque vendredi à 15h la minute du territoire.

LFM a développé une rubrique consacrée au Pays Houdanais sur son site Internet, où vous trouverez tous les podcasts des émissions qui concernent le territoire :

<http://www.lfm-radio.com/-Houdan-.html>

Découvrez LFM sur 95.5 et retrouvez toutes les infos et les coulisses de la radio sur www.lfm-radio.com et plus d'infos sur www.apprentis-journalistes.fr

Si vous avez une actualité, n'hésitez pas à contacter la journaliste, responsable de l'antenne de Houdan, Florence MALLEGOL au **01 30 46 75 33**.

➤ **LES P'TITS LOUPS (étude du soir)**

Depuis la rentrée scolaire 2011, l'étude du soir dite « surveillée », jusqu'à cette année prise en charge par la Mairie de SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS, est dorénavant assurée par l'Association « Les P'tits Loups » et appelée « étude dirigée ».

Elle accueille les enfants du CE1 au CM2 de 16 h 30 à 18 h 00.

Son tarif est de 6 € par jour (goûter inclus), sous réserve d'être inscrit et à jour dans sa cotisation annuelle de 35 €.

L'inscription se fait avant le 20 de chaque mois pour le mois suivant.

➤ APPEL A LA VIGILANCE DE LA GENDARMERIE

A l'approche des fêtes de fin d'année, la gendarmerie appelle les commerçants à être prudents par une plaquette d'information que vous pouvez, si vous êtes concerné, consulter en Mairie ou vous la procurer auprès de la gendarmerie.



Des conseils de prudence sont donnés tels que le positionnement des panneaux publicitaires, les stocks de produits de fêtes (foie gras, saumon...) à limiter etc...

Le référent-sûreté, spécialement formé à la mise en sûreté de sites, est à votre disposition. Contactez votre brigade locale.

Par ailleurs, il est important de vous informer également de la recrudescence des cambriolages de domiciles dans la région (ORGERUS, GARANCIÈRES...), dont certains ont eu lieu pendant la nuit alors que les propriétaires étaient présents. Un sapin extérieur a même été dérobé en pleine nuit à OSMOY, comme quoi, tout se vole !

Soyez donc vigilants et surtout, si vous constatez des choses étranges (rôdeur, symboles sur des murs ou portes de maison...), n'hésitez pas à appeler le 17 qui dirigera votre appel sur votre gendarmerie locale.

➤ DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE

Nous sommes nombreux à nous plaindre des incessants appels téléphoniques, bien souvent à des heures tardives, émanant de sociétés qui veulent nous vendre portes et fenêtres, alarmes et protections en tout genre, etc...



Il existe, depuis peu, le site « **PACITEL** » sur lequel vous pouvez vous inscrire gratuitement afin de ne plus être la cible des opérateurs publicitaires : <http://www.pacitel.fr>

« PACITEL est une liste regroupant les numéros de téléphone fixes et mobiles des consommateurs qui ne souhaitent plus être démarchés téléphoniquement par les entreprises dont ils ne sont pas clients. Fondée sur le droit d'opposition classique de la loi de 1978, elle met les consommateurs à l'abri des appels provenant des entreprises auxquelles ils n'ont pas donné leur consentement.

Avant de prospecter téléphoniquement des consommateurs, les entreprises membres engagées dans PACITEL adapteront leurs fichiers de prospection commerciale pour tenir compte de cette nouvelle liste. Les entreprises membres des fédérations professionnelles adhérant à l'Association PACITEL représentent potentiellement 80 % des acteurs du démarchage téléphonique. »

➤ NOUVEAU PARKING À ORGERUS

Le nouveau parking de la gare d'ORGERUS, avec ses 179 places, est en service depuis le 7 novembre dernier.

La grille tarifaire est la suivante :

1 heure = 1 euro

1 journée = 5 euros

1 mois = 20 euros (validité de 30 jours après l'achat de la carte)

1 trimestre = 55 euros

1 semestre = 100 euros

1 année = 190 euros

Les cartes d'abonnement sont à retirer en Mairie d'ORGERUS le samedi matin de 10 h 30 à 12 h 30.

Les manifestations - Agenda

➤ PRÉSENTATION DES VŒUX DE LA MAIRIE ET PARTAGE DE LA GALETTE

❖ **Samedi 14 janvier 2012 à 16 h 30** (salle polyvalente)

Un agréable moment très apprécié par l'équipe municipale et une bonne occasion pour les Osmoyens de se rencontrer autour d'un verre de l'amitié.

Nous comptons sur votre présence.



➤ CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Comme tous les ans, le 11 novembre, jour de la signature de l'Armistice, est l'occasion de rendre hommage aux anciens combattants de la guerre 1914 / 1918.

Cette année encore, l'émotion était au rendez-vous devant le monument aux morts.



➤ **REMISE DES COLIS AUX ANCIENS DU VILLAGE LE SAMEDI 10 DÉCEMBRE 2011**

Cette année encore a été l'occasion d'un sympathique échange entre l'équipe municipale et les osmoyens âgés de 70 ans et plus, autour d'un repas offert par la Mairie qui leur a également remis un colis de Noël. Nous espérons que tous auront apprécié cette convivialité.



État-Civil

➤ NAISSANCE

- ❖ GUERENTS RIBEIRO Antonio (né le 23 avril 2011)
- ❖ REVEILLON Tess (née le 6 août 2011)
- ❖ DALLEAU Ianis (né le 18 août 2011)

➤ MARIAGES

- ❖ NOGUEIRA Maria Manuela et VARAY Rémi le 26 juin 2011
- ❖ EPONVILLE Laura et VAULTIER Romain le 8 octobre 2011



➤ DECÈS

- ❖ VANDERVYNCKT Yvette le 4 janvier 2011
- ❖ DE JESUS JORGE Abilio le 7 février 2011
- ❖ ANDERSEN Jorgen le 1^{er} mars 2011
- ❖ ROYER Lucien le 2 mars 2011
- ❖ FLEURIEL Francis le 10 août 2011
- ❖ Docteur Alain GRÜN le 29 novembre 2011



➤ NOUVEAUX ARRIVANTS

- ❖ OUDOT DE DAINVILLE Anne et Laurent (10 chemin Notre Dame de la Pitié)
- ❖ MEST Caroline et GUILLOUX Yann (13 chemin Notre Dame de la Pitié)
- ❖ PASCUCCI Claudia et Régis (23 chemin Notre Dame de la Pitié)
- ❖ ALRIC Karine et CARON Guillaume (29 chemin Notre Dame de la Pitié)
- ❖ BOURGUIGNON Céline et Didier (34 chemin du Pré Clos)
- ❖ DURIER Lydie et REVEILLON Franck (9 ter chemin du Pré Clos)
- ❖ GUERANGER Hélène et Pascal (11 résidence des Vergognes)
- ❖ CORNEC Audrey et BONAMY Amaël (12 chemin du Pavillon)



➤ LOGEMENT COMMUNAL

- ❖ Mme et M. BOSCHI Robert (locataires depuis le 1^{er} juin 2011)

L'école buissonnière

➤ NOUVELLES ARRIVÉES AU SEIN DU RPI

- ❖ **M. Gilles BIN**, instituteur remplaçant de Mme VAUXION (directrice) à l'école d'OSMOY, en congés de maternité depuis le 19 novembre dernier ; C'est Mme Christelle ANTOINE, actuellement en poste à OSMOY, qui reprend la direction de l'école jusqu'au retour de Mme VAUXION.



- ❖ **M. PICHAFFROY Mathieu**, remplaçant Mme CHEVAL, qui assure la surveillance de la cantine.

➤ DATES DES CONGÉS SCOLAIRES

- | | |
|-----------------------|---|
| Vacances de Noël | ➤ du samedi 17 décembre 2011 au lundi 2 janvier 2012 inclus |
| Vacances d'hiver | ➤ du samedi 18 février au dimanche 4 mars 2012 inclus |
| Vacances de printemps | ➤ du samedi 14 avril au lundi 29 avril 2012 inclus |
| Vacances d'été | ➤ du jeudi 5 juillet au dimanche 4 septembre 2012 inclus |

➤ ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS DE PARENTS D'ÉLÈVES

Lors des dernières élections des délégués de parents d'élèves, ont été élus :

OSMOY

Monsieur CHARRON
Monsieur LALOUT
Madame POLLET

SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS

Monsieur JIRACEK
Madame LEDOUX

➤ EXPOSITION À SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS

Les 5 et 6 novembre dernier, une magnifique exposition sur les jouets en bois, les maquettes etc... a permis aux élèves de SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS (CE1, CE2, CM1 et CM2) de dévoiler leurs talents par la réalisation de dioramas. C'est avec plaisir que nous vous faisons découvrir leurs œuvres en images, et nous les félicitons pour les idées qu'ils ont su mettre en « boîte ».



Osmoy d'antan... Osmoy maintenant

Voici les dernières photos de l'ancien OSMOY, dont nos aînés ont gardé le souvenir.



L'église



La Ferme du Pavillon



Le Prieuré



Hommage à l'artiste

Comme vous le savez certainement, notre département attire depuis longtemps déjà les personnalités publiques et en particulier notre région qu'elles choisissent car il y fait bon vivre. La proximité de la capitale, l'accès rapide aux grandes agglomérations et leurs infrastructures, la préservation d'un environnement de qualité sans oublier des paysages préservés sont tout autant de facteurs qui ont influencé ces célébrités.

Les exemples ne manquent pas : Romy SCHNEIDER enterrée au cimetière de BOISSY-SANS-AVOIR, Omar SY qui réside à MONTFORT L'AMAURY, Sheila vivant à GARANCIÈRES... Mais la liste serait bien trop longue et un **InfoSmoy** n'y suffirait pas.



Tout ceci pour en arriver à notre petit village d'OSMOY, entouré de champs, sans un seul commerce et qui pourtant reste bien attirant. Pour ses habitants tout d'abord puisqu'ils ont fait le choix de venir y vivre mais aussi pour certains personnages publics. Peu nombreux certes, mais quel honneur tout de même. Nous en avons déjà parlé lors d'un précédent **InfoSmoy**, Danielle DARRIEUX avait choisi notre village pour se marier en juin 1948.



Mais plus récemment, peut-être avez-vous croisé une Mercedes de couleur bleu marine sur la route d'ORGERUS, elle prenait la direction d'OSMOY chaque jour vers 13 h 45. À moins que vous ne l'ayez aperçue, garée devant le petit bosquet au niveau de l'intersection du chemin de la Mare à Jean et du chemin Notre Dame de la Pitié, sur la route de FLEXANVILLE.

Pendant que son célèbre occupant marchait en périphérie du village, son chauffeur restait, un sandwich à la main, à l'attendre à proximité du véhicule.

Il s'agissait de **Robert LAMOUREUX** qui venait pratiquement chaque jour se promener. Hélas, nous ne verrons plus cette grosse berline en raison du décès de son hôte le 29 octobre dernier à l'âge de 91 ans, inhumé au cimetière de NEAUPHLE-LE-VIEUX. Cet événement malheureux étant récent, nous ne ferons pas la biographie de cet artiste qui a été grandement salué par les médias.

Cet article est notre façon à nous de lui rendre hommage, lui qui nous a fait l'honneur de choisir notre village pour prendre le temps de s'évader.

[Au revoir l'artiste...](#)



Côté jardin, côté cuisine

Côté jardin : [le calendrier annuel du jardinier](#)



Nous sommes nombreux à être de piètres jardiniers, à croire que nous allons manger de bonnes salades de notre production... Mais ce n'est pas si simple, il ne suffit pas de planter, faut-il encore savoir quand semer et quand récolter !

Grâce à **Jérôme DURAND**, nous sommes convaincus que, dès l'année prochaine, nous dégusterons tous nos propres légumes, bien dodus, bien gorgés de soleil et au goût inimitable.

Alors nous le remercions pour ses conseils et pour le temps qu'il a bien voulu passer à réaliser un calendrier annuel du potager que vous trouverez en page suivante, et qui nous sera bien utile.



Côté cuisine : [le foie gras de Sandra](#)

(à préparer de préférence 36 heures à l'avance)

1 foie gras de canard frais (à dénervé)
ou congelé : à faire décongeler dans son sachet
plastique 12 heures à l'avance au réfrigérateur.

Assaisonnement : mélanger les ingrédients suivants :

Sel fin (1 cuillère à café rase)

Poivre blanc moulu (1 c. à café rase)

Cognac (1 c. à soupe) ou armagnac ou calvados

Porto (1 c. à soupe) ou Banuyls ou muscat



Disposer à plat les lobes dans une terrine d'environ ½ litre et répartir l'assaisonnement sur toute la surface. Laisser mariner au réfrigérateur 1 à 2 heures.

Couvrir et disposer la terrine au bain marie frémissant (eau à mi-hauteur de la terrine), à four 150° (th. 5) pendant 35 minutes.

Après la cuisson, laisser refroidir 1 heure à température ambiante, puis placer au réfrigérateur pendant 24 heures minimum.

[Le foie gras ainsi préparé se conserve au réfrigérateur pendant 4 jours.](#)



Espèces	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Aubergine												
Brocolis												
Carotte												
Céleris Rave												
Choux												
Choux Fleur												
Concombre/ Cornichon												
Courgette												
Epinard												
Haricots verts												
Melon												
Navets												
Oignon												
Poireau												
Petits Pois												
Poivron/ Piment												
Pommes de terre												
Potiron												
Radis (semis)												
Radis (récoltes)												
Tomates												

Légende

- Semis en godet
- Plantation/repiquage en pleine terre
- Récolte

Quelques observations :

Les périodes données dépendent de la région, de la précocité des variétés et du type de sol et du climat. La date charnière pour mettre ses cultures en terre est en mai, ce sont les saintes glaces. On dit normalement qu'au-delà de cette date, les gelées ne sont plus à craindre et selon le climat de l'année, il est possible de planter avant cette date.

Enfin il est possible d'accélérer les temps de cultures en ayant une serre, en mettant un voile de forçage ou de faire des cultures sous cloches. Voilà, maintenant vous avez le planning des espèces principales potagères, donc à vos binettes et cordeaux pour cultiver et manger de bons légumes.

Vous avez la parole

La traditionnelle « opération brioches » s'est déroulée le samedi 8 octobre dernier sur notre village. Les bénévoles, dont le cercle s'est agrandi cette année, ont fait le tour des maisons afin de vendre des brioches au profit de l'Association de parents d'enfants handicapés « **l'Envol** ».

Ils tenaient à vous remercier pour votre accueil et votre générosité puisque l'ensemble des brioches ont été vendues. Ils espèrent qu'il en sera de même pour l'édition 2012 et ne manqueront pas de vous aviser, par le biais d'un petit mot dans vos boîtes aux lettres, de la date de la prochaine tournée.

Opération
BRIoches



Regards sur le village

Mme DE SA DOMINGUES nous a envoyé de très belles photos de notre village, de vrais « tableaux » automnales. Merci pour ce petit moment de plaisir.



Moments de détente

Le Quizz

Questions culinaires :		
1/ Le nom yaourt est d'origine Bulgare :		<input type="checkbox"/> Vrai <input type="checkbox"/> Faux
2/ Remettre les lettres dans l'ordre pour obtenir le nom d'un cépage		A C D E M S T U
3/ Le nom « fromage » est une déformation du nom formage :		<input type="checkbox"/> Vrai <input type="checkbox"/> Faux
4/ Reconstituer le nom de deux espèces de champignons comestibles		E E E F F L O P R R T T U U
Les recettes et techniques de cuisine :		
1/ Au XVIIème siècle, la population jeûne :		a) La moitié de l'année b) Un tiers de l'année c) Un quart de l'année
2/ Quel était le métier exercé par « Nellie MELBA » à qui ESCOPIER a dédié sa fameuse pêche ?		a) Cuisinière b) Mannequin c) Cantatrice
3/ De quelle région de France sont originaires les fameux œufs « en meurette » ?		a) De Bretagne b) De Bourgogne c) Du Nord
4/ Quel dessert fut créé en 1650 ?		a) Le financier b) Le Paris-Brest c) Le Millefeuilles
Le vin :		
1/ Le « Chai » est :		a) Un tonneau b) Un local d) Une cuve en acier
2/ La bouteille alsacienne s'appelle :		a) La Flamme b) La flûte c) La faluche
3/ Avec un « comté » ou un « parmesan » on servira en priorité :		a) Un vin liquoreux b) Un vin blanc sec c) Un vin rouge
4/ La bouteille nommée « Nabuchodonosor » contient :		a) 15 litres b) 18 litres c) 24 litres



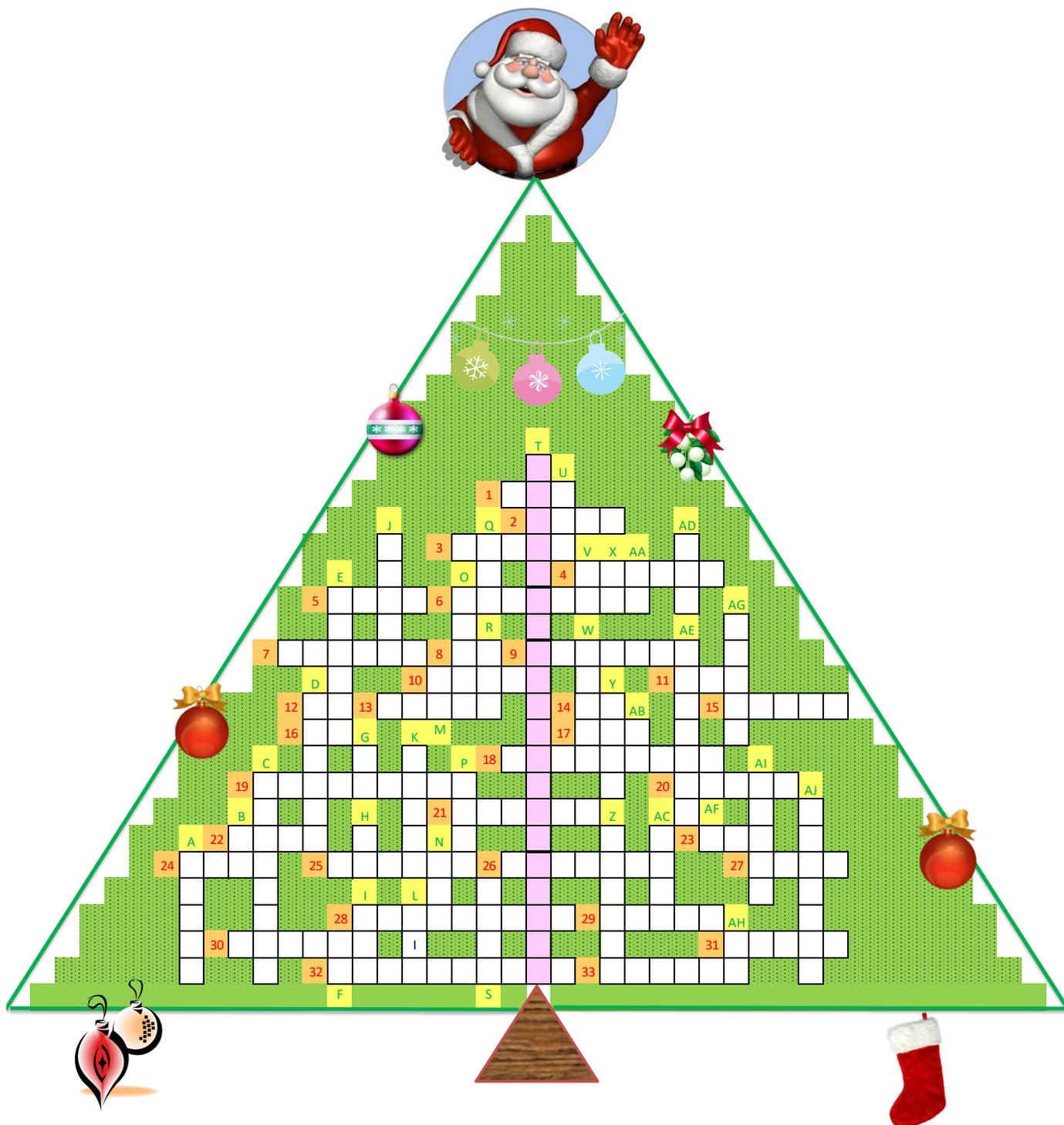
Les coloriages de Noël





Le sapin de Noël

Un magnifique jeu de mots croisés en forme de sapin dont vous trouverez les définitions en page suivante.





Horizontal

- 1 Derrière la face
- 2 Pile le 25
- 3 Nécessaires si on se brûle avec la bougie
- 4 Sorte d'étable de Noël
- 5 On l'enlève si on veut que le Père Noël passe
- 6 En deux mots : tout le monde a envie d'y croire
- 7 Aux pommes, c'est meilleur
- 8 Dieu du soleil
- 9 Elles ont plusieurs calibres
- 10 Elle ne glousse plus
- 11 Béaba
- 12 Interjection
- 13 En fin de repas du réveillon
- 14 Pin
- 15 Celle-là n'est pas aspirante
- 16 Sorti du gigot d'agneau
- 17 Le tien
- 18 Repas le plus long de l'année
- 19 Sous le sapin bien au chaud
- 20 Noël met quelques fois son blanc manteau
- 21 Le dernier jour de l'année, on va au réveillon pour ça (s').
- 22 Il ne le perd pas!
- 23 En ciel
- 24 Je te tiens par la barbichette
- 25 Né le 25 Décembre
- 26 Leur échange fait toujours plaisirs, surtout aux enfants
- 27 Vert et rouge, il décore
- 28 Des bulles à n'en plus finir
- 29 Ils le seront s'ils ont une bonne descente
- 30 Œufs spéciaux pas donnés
- 31 Ne dit-on pas : un visage d'.....
- 32 Elles accompagnent les boules
- 33 Fumé ou cru, il est très apprécié

Vertical

- A Était dans la fameuse étable
- B Comme un vers
- C Rempli de Magnésium
- D A Noël, on en pince pour lui
- E Elles scintillent
- F Vieux (phonétique)
- G Au-dessus du roi mage
- H Le font quand ils ouvrent les cadeaux
- I Quand il est grand il est encore meilleur
- J Il accompagne souvent le saumon
- K Il a chanté Noël
- L Conditionné, vicié, pur...il y en a plusieurs sortes
- M La plus connue chez Citroën
- N Oncle d'ailleurs
- O Ville lumière par excellence
- P L'ange sait le faire
- Q Elle préfère jouer que se faire manger à Noël
- R Il met un bonnet même s'il ne fait pas froid
- S Marie le préfère moussant
- T Tout ce que l'équipe d'Infosmoy vous souhaite pour 2012
- U Appel de secours
- V Cobalt
- W Singe
- X Ile bien connue
- Y On le mange en bloc
- AA Article Espagnol
- AB Hollandais
- AC Centrer
- AD Boisson Anglaise
- AE Autour de la crèche
- AF Gaz rare
- AG Dessert praliné
- AH On en passe un le soir du 31 Décembre
- AI Gaspille
- AJ Plus petites que des cierges



Résultats des jeux

Le Quiz

Questions culinaires :

- 1/ Le nom « yaourt » est d'origine Bulgare : **faux**
Ce nom vient du turc « yogur » qui vient lui-même du verbe « yogurmak » signifiant « pétrir ».
- 2/ Les lettres **A C D E M S T U** donnent le nom du cépage : **MUSCADET**
- 3/ Le nom « fromage » est une déformation du nom « formage » : **vrai**.
Le fromage étant moulé dans une « forme », on a utilisé le nom « formage » pour désigner le produit.
- 4/ Les lettres **E E E F F L O P R R T T U U** donnent le nom de deux champignons : **PLEUROTE** et **TRUFFE**

Les recettes et techniques de cuisine :

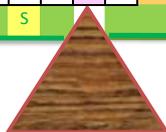
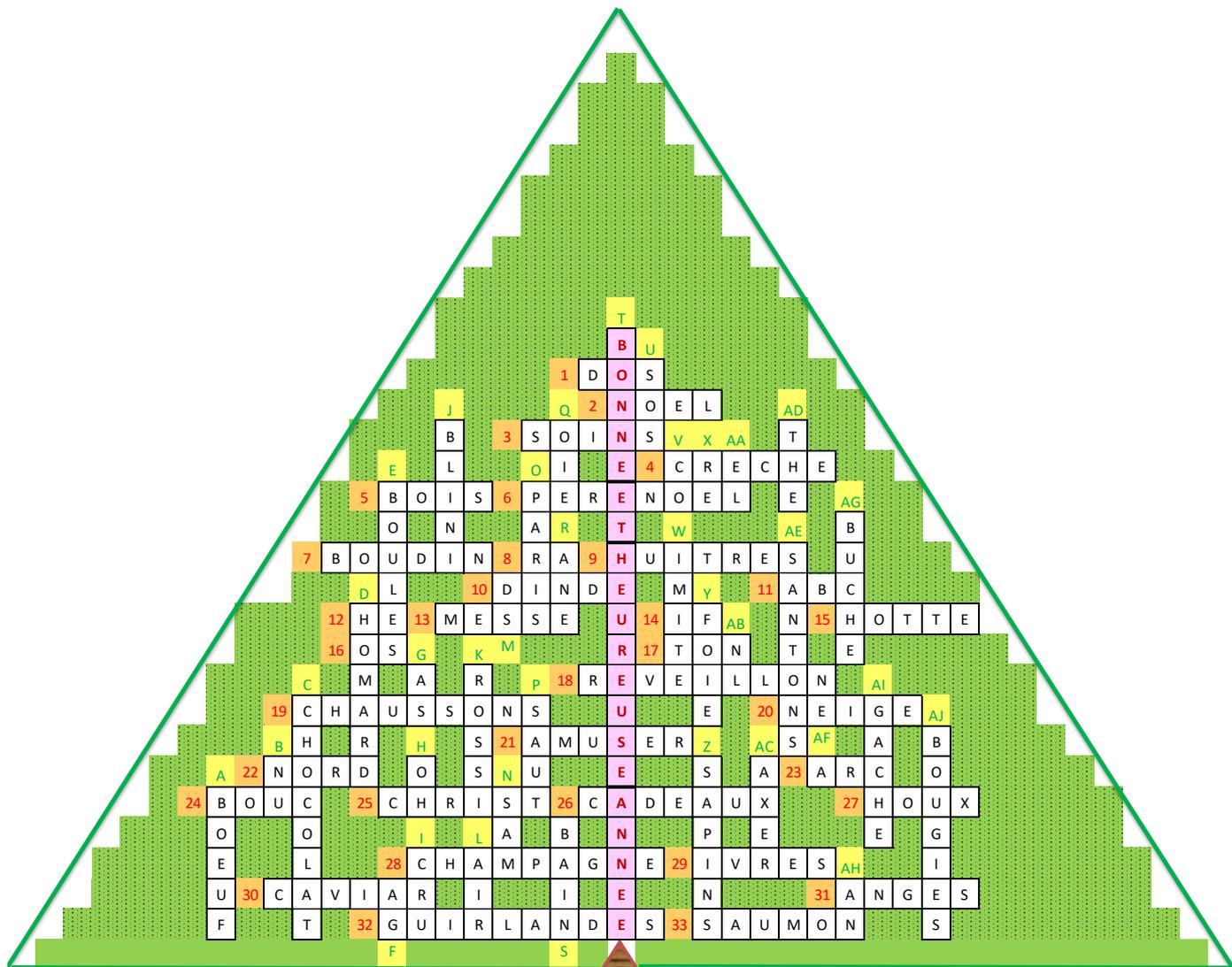
- 1/ Au XVIIème siècle, la population jeûne : **un quart de l'année**.
L'église instaure une nouvelle période maigre le vendredi en plus de l'Avent et du Carême.
- 2/ Quel était le métier de Nellie MELBA : **cantatrice**.
Nellie MELBA était une chanteuse d'origine Australienne.
- 3/ Les « œufs en meurette » sont originaires de : **Bourgogne**.
L'histoire raconte que l'idée est venue de mélanger un œuf à la sauce du bœuf bourguignon.
- 4/ Quel dessert fût créé en 1650 : le **Millefeuille**.
A cette époque, ce serait « LA VARENNE » qui aurait créé le millefeuille (1651), perfectionné par Antonin CARÊME, célèbre codificateur au XIXème siècle.

Le vin :

- 1/ Le « chai » est : **un local** où l'on apporte les vendanges.
- 2/ La bouteille alsacienne s'appelle : **La flûte** que rappelle sa forme allongée.
- 3/ Avec un comté ou un parmesan on servira : **un vin blanc sec**
- 4/ La bouteille nommée « Nabuchodonosor » contient : **15 litres**, ce qui correspond à la contenance de 20 bouteilles.



Le sapin de Noël

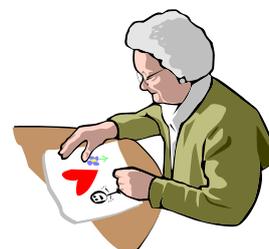


Pense-bête

➤ CLUB DES AINÉS

Le Club des Aïnés se réunit à la Salle Polyvalente le **premier mercredi de chaque mois**, de 14 h 15 à 17 h 30, de septembre à juin.

Pour tous renseignements, contacter Cécile BRUYANT,
4 Chemin du Moutier à OSMOY (☎ 01.34.87.25.37)



➤ OFFICES RELIGIEUX

- ✧ **Eglise St Cloud** : messe à 9 h 30 le 3^{ème} dimanche de chaque mois d'octobre à mars.
- ✧ **Chapelle Notre Dame de la Pitié** : pèlerinage en septembre.

Pour toute démarche religieuse, s'adresser à la Paroisse de SEPTEUIL :

- ✧ Père VU-THE-KY (14 place de l'Eglise 78790 SEPTEUIL ☎ 01.30.93.40.46)

En cas d'absence, contacter Cécile BRUYANT (coordonnées ci-dessus).

➤ RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS (à sortir la veille uniquement)

- ✧ Tous les lundis : du 2 avril au 10 décembre 2012

Le retrait des sacs « déchets verts » se fait à la Mairie, aux horaires d'ouverture habituels rappelés à la fin de votre **InfOsmoy**.

➤ RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS (à sortir la veille uniquement)

- ✧ Les mercredis 25 avril et 14 novembre 2012

Le retrait des sacs « déchets verts » se fait à la Mairie, aux horaires d'ouverture habituels rappelés à la fin de votre **InfOsmoy**.



➤ RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

- ✧ Tous les vendredis



➤ ACCES À LA DÉCHÈTERIE DE GARANCIÈRES

Nous vous rappelons que vous pouvez avoir accès à la déchèterie de GARANCIÈRES, aux jours et heures suivants, sur **présentation impérative d'une carte délivrée gratuitement par votre Mairie et de votre carte d'identité** : (<http://www.sieed.fr>)

- ✧ Vendredi, samedi et lundi : de 10 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00
- ✧ Dimanche : de 9 h 00 à 13 h 00

Comité de rédaction



Pour toute proposition de sujet ou demande d'information, vous pouvez contacter le Comité de rédaction en déposant une enveloppe à son attention en Mairie ou en écrivant à InfOsmoy@orange.fr



Horaires d'ouverture de la Mairie et coordonnées :

- Le mercredi de 14h00 à 18h30
- Le vendredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30

Téléphone : 01.34.87.23.67 Fax : 01.34.87.27.49

Mail : mairie.d.osmoy@wanadoo.fr

Réalisé par les membres du Comité de rédaction :
Michel LECLERC, Sandrine VARGAS-PEREZ, Réjane SIMONEAU, Richard PIROUVAULT, Thierry VILLETTE
avec la participation de Jacques JOZWIAK

infosmoy@orange.fr